

Questions orales

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'OPPORTUNITÉ D'UNE AIDE À L'EXPORTATION PAR SUITE DE LA BALANCE DÉFICITAIRE DES PAIEMENTS EN 1972

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme notre balance internationale des paiements pour 1972 a connu un revirement alarmant et présente un déficit de 584 millions de dollars résultant presque entièrement d'une baisse de plus de 900 millions de dollars de l'excédent commercial canadien, le ministre envisage-t-il de nouvelles initiatives pour aider les exportateurs canadiens?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà fait rapport sur cet ensemble de facteurs. Comme la plupart des députés, je considère cette diminution très grave, mais non catastrophique. Je crois que cette tendance résultera en quelque sorte en une situation que nous avons déjà connue. En ce qui concerne les mesures prises par le gouvernement, tout ce que je puis dire, c'est que nous considérons comme très importantes toutes les mesures que l'on pourrait prendre pour permettre à notre industrie manufacturière d'être tout à fait concurrentielle avec celle des autres pays.

• (1440)

M. Baldwin: Vous êtes la lenteur même dans ce domaine.

M. Hellyer: Comme il n'en coûte que \$48.75 la tonne, plus une surtaxe de \$1, pour transporter au Canada des pièces d'automobiles japonaises tandis que les exportateurs canadiens de pièces d'automobiles vers le Japon doivent payer un prix beaucoup plus élevé de \$63.00 la tonne, ainsi qu'un ajustement monétaire de 4½ p. 100, quelles mesures le ministre envisage-t-il afin d'assurer que les exportateurs canadiens puissent bénéficier des mêmes taux favorables que les Japonais?

M. Gillespie: Le député comprend sans doute que les questions concernant les tarifs-marchandises internationaux et les conférences sur le transport maritime font l'objet de négociations multilatérales. Elles ne peuvent donc être modifiées du jour au lendemain. Elles sont toutefois à l'étude. Il vaut peut-être la peine de signaler à propos de notre excédent commercial—et le député a bien reconnu que nous étions en position excédentaire—qu'il a augmenté, et non diminué, au cours des deux premiers mois de cette année.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LES DÉDUCTIONS EN FAVEUR DES VIEILLARDS, DES AVEUGLES, DES INVALIDES ET DES ÉTUDIANTS—LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre, étant donné le retour de la période des déclarations d'impôt sur le revenu, pourquoi aucun projet de loi n'a été

[M. Basford.]

présenté pour autoriser les déductions plus élevées en faveur des particuliers âgés de plus de 65 ans, des aveugles, des invalides et des étudiants—déductions qui étaient censées entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1972?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Ces raisons ont jusqu'ici été le déroulement des travaux parlementaires et la nécessité d'obtenir des crédits et de débattre diverses autres questions qui ont pris tout notre temps. Nous n'attendons plus que le retour du ministre des Finances et nous prévoyons présenter ces bills la semaine prochaine.

M. Stanfield: Je voudrais demander au premier ministre s'il a des conseils à donner aux Canadiens de la catégorie dont j'ai parlé qui soumettent maintenant leurs déclarations d'impôt—doivent-ils envoyer les formules que la loi n'a pas encore autorisées ou doivent-ils attendre? Que conseillerait-il à ceux qui estiment avoir droit à des réductions et ne peuvent pas en bénéficier à cause du retard dans l'adoption de la loi?

M. Trudeau: Le gouvernement a toujours fait savoir qu'il présenterait ces projets de loi. En ce qui concerne la mesure visée plus précisément par le chef de l'opposition, je conseillerais aux contribuables d'y aller à tête reposée, je ne pouvant pas imaginer que l'opposition vote contre une réduction de ce genre accordée aux ayants droit.

Des voix: Bravo!

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LES DÉPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE EN MARS

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Travaux publics, puisque son ministère dépense des montants assez considérables de deniers publics; comme il ne reste plus que quelques jours à peine avant la fin de l'année financière, peut-il assurer à la Chambre que son ministère n'a pas intensifié le rythme des dépenses engagées par l'administration centrale depuis quelques jours du fait qu'il reste des fonds non utilisés pour l'année financière?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Non, monsieur l'Orateur. Pas du tout.

M. Howard: Le ministre serait-il disposé à déposer un relevé des dépenses de l'administration centrale de son ministère et des contrats conclus, et de l'affectation des fonds au cours du mois de mars?

M. Dubé: Pour ma part, je n'ai aucune objection, monsieur l'Orateur. Je vais m'enquérir si cela peut se faire.

M. Howard: Puis-je poser une autre question supplémentaire, cette fois-ci au président du Conseil du Trésor. Est-il lui aussi prêt à s'engager à compiler les renseignements au sujet des dépenses de tous les ministères ce mois-ci?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Je me ferai un plaisir d'évaluer l'ampleur de la tâche, monsieur l'Orateur.